



## Projet Alimentaire Territorial (PAT) de l'Ouest Lyonnais 2<sup>èmes</sup> Assises de l'Alimentation

**Lundi 27 mars 2023**

De 17h30 à 20h30 à l'auditorium-médiathèque de Chaponost

**85 participants** étaient présents pour ces deuxièmes Assises (liste jointe en annexe).

-----  
*La présentation est jointe au mail accompagnant l'envoi de cette synthèse.*

Damien COMBET, maire de Chaponost et vice-président à la communauté de communes de la Vallée du Garon accueille les participants et rappelle son engagement en faveur d'une alimentation durable et de proximité, à l'exemple du projet de ferme-maraichère en cours sur la commune.

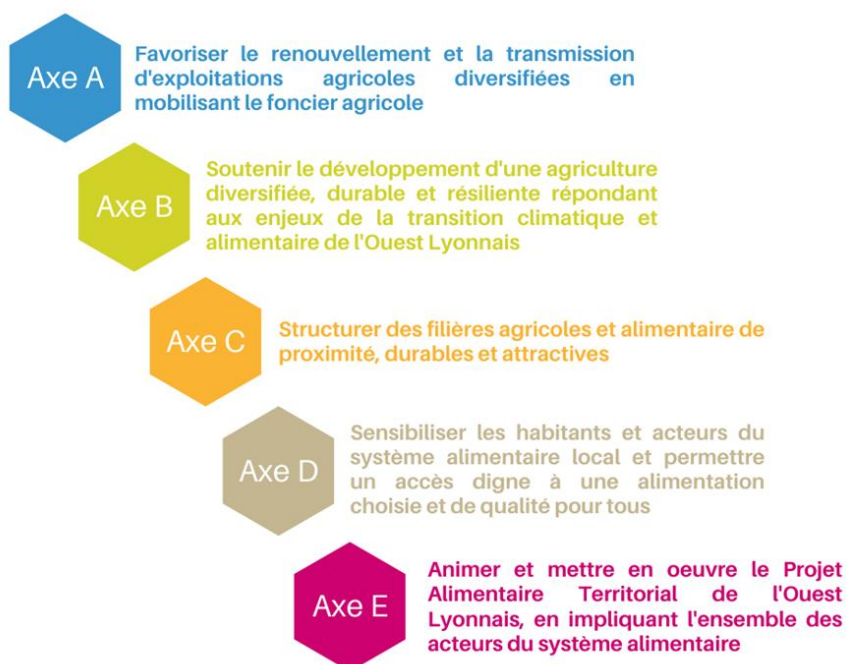
### 1) INTRODUCTION DE FLORENT CHIRAT, VICE-PRESIDENT DU SOL EN CHARGE DU PAT DE L'OUEST LYONNAIS

Florent CHIRAT, Vice-président du SOL en charge de l'agriculture, la forêt et l'alimentation au Syndicat de l'Ouest Lyonnais remercie les participants.

Il explique que le Syndicat de l'Ouest Lyonnais, qui fédère les 4 communautés de communes du territoire, s'est engagé dans l'élaboration d'un Projet Alimentaire Territorial (PAT) à l'échelle de l'Ouest Lyonnais. Il présente le processus d'élaboration mis en œuvre dans cette démarche de PAT, les objectifs de ces 2<sup>èmes</sup> Assises de l'alimentation et introduit le déroulement de la soirée.

### 2) PRESENTATION DU CADRE STRATEGIQUE 2022/2030 DU PAT DE L'OUEST LYONNAIS

Le travail conduit depuis plus d'un an a permis de construire un cadre stratégique pour le PAT de l'Ouest Lyonnais, qui s'organise autour des axes suivants :



Chacun des axes stratégiques est décliné en objectifs opérationnels et en actions (*cf support de présentation en pièce jointe du mail*).

Afin de donner vie à ce projet, chacun des axes est illustré par des expériences mises en œuvre sur le territoire ou d'autres communes.

- **Témoignage Axe A : Isabelle BROUILLET, Vice-Présidente de la COPAMO**  
***Présentation de la stratégie foncière et d'installation de la communauté de communes***

La COPAMO est engagée dans une politique forte en faveur de l'installation et la transmission depuis plusieurs années. Plus récemment, la collectivité a initié un travail autour de l'harmonisation et de la mise en cohérence des zonages agricoles et naturelles (ZA et ZN) définies dans les plans locaux d'urbanisme (PLU).

La collectivité met également en œuvre des actions en faveur de la transmission et l'installation en prenant en charge financièrement l'inscription au RDI, propose des aides financières aux agriculteurs qui cèdent à des repreneurs et accompagne la remobilisation des friches agricoles. La COPAMO favorise également la mise en place de commissions agricoles communales. Ces commissions permettent un travail au plus près du terrain, entre élus et agriculteurs, favorisent l'interconnaissance et l'identification de sujets divers selon les enjeux locaux. Depuis le début du mandat, le Pays Mornantais compte deux commissions supplémentaires sur son territoire.



- **Témoignage Axe B : Daniel PETITJEAN, trésorier de la CUMA de Pollionnay**  
***Présentation du bâtiment collectif de séchage en grange***

Face à des épisodes de sécheresse de plus en plus récurrents, les agriculteurs de la CUMA de Pollionnay ont souhaité s'engager afin d'augmenter leur autonomie en fourrage. C'est ainsi que le projet de bâtiment collectif de séchage en grange est né, labellisé Groupement d'intérêt économique environnemental (GIEE) en 2016.

11 exploitations se sont engagées dans le projet, soit 19 agriculteurs et 3 jeunes agriculteurs en transformation biologique et vente directe.

Après des essais de semences, les premiers tests de coupe ont été réalisés en septembre dernier. Selon leurs estimations, les agriculteurs devraient obtenir une luzerne ayant une teneur en MAT (Matière Azotée Totale) de plus de 26%, contre 18 à 20% en moyenne.

Le bâtiment est subventionné par des financements LEADER Ouest Lyonnais, des fonds de compensation, les PENAP du Département et de la Métropole du Grand Lyon et des financements de la mairie de Pollionnay pour le raccordement électrique.

Des idées émergent autour de la valorisation locale du lait ainsi produit.

- **Témoignage Axe C : Stéphanie PASCAL, cheffe d'entreprise**  
***Présentation d'Alice au Pays***

Stéphanie PASCAL présente Alice au Pays, son entreprise traiteur en produits biologiques, située dans les Coteaux du Lyonnais à Taluyers. L'entreprise s'approvisionne en produits locaux auprès de producteurs, livre des plateaux repas, des buffets et vend à des magasins bio des plats individuels. Les priorités d'Alice au Pays sont d'être une entreprise :

- où il fait « bon travailler »
- pérenne (sans aides) tout en restant une Très Petite Entreprise (TPE)
- qui porte un projet cohérent au-delà de l'offre qu'elle propose
- ouverte sur l'extérieure, avec un impact positif sur la planète mais aussi notre société.



Stéphanie PASCAL porte un projet d'évolution de son entreprise pour en faire un espace davantage connecté aux valeurs qu'elle porte, à l'environnement au sein duquel elle travaille et à ses clients. La société ne souhaite cependant pas décliner son projet sur d'autres territoires car elle veut rester au plus proche de ses fournisseurs et de ses clients. Le concept pourrait cependant être repris si un autre porteur en a le souhait.

Alice au Pays ne livre pas les structures de restauration collective car ne peut pas proposer des repas aux prix demandés, et ne peut pas annoncer un menu à l'avance du fait que les approvisionnements dépendent des productions de ses fournisseurs.

- **Témoignage Axe C : Isabelle SEIGLE-FERRAND, adjointe déléguée aux finances à la vie économique et à l'alimentation sur la commune de Grézieu la Varenne**  
***Approvisionnement local du restaurant scolaire***



L'EUROPE S'ENGAGE  
en région  
Auvergne-Rhône-Alpes  
avec le FEADER



Isabelle SEIGLE-FERRAND présente la démarche de la commune engagée pour favoriser un approvisionnement durable des cantines scolaires, gérées en régie directe. Ce processus s'est appuyé sur l'aménagement d'une cuisine centrale, lors de la construction d'une nouvelle école maternelle, et le recrutement d'un chef cuisinier engagé dans le projet.

L'amélioration de la qualité des repas et l'installation de cette cuisine centrale a engendré un coût supplémentaire ayant des répercussions sur le coût à payer, qui a été accepté par les familles et pris en charge en partie par la commune.

La Communauté de communes des Vallons du Lyonnais (CCVL) a pour ambition de mettre en place un réseau des chefs cuisiniers, afin de favoriser les échanges et, éventuellement à terme, de mutualiser les moyens et les achats.

- **Témoignage Axe D :** Catherine GIRARD, Directrice Territoriale des Solidarités T4 au Département du Rhône

#### **Présentation du dispositif ProxiDon**

Il y a deux ans, Catherine GIRARD a été sollicitée par la commune de Genas sur l'accès alimentaire inexistant pour les habitants de leur territoire. Le département du Rhône, suite à cette sollicitation, a réalisé un état des lieux de l'aide alimentaire sur le territoire et travaillé sur les problématiques :

*« Comment amener une alimentation de qualité aux personnes en difficulté, et plus particulièrement résidant dans des communes rurales ? »*

La Banque Alimentaire a initié le dispositif « ProxiDon », qui permet aux associations d'aide alimentaire de collecter les surplus et invendus encore consommables des donateurs (restaurateurs, artisans et commerçants alimentaires...) situés aux alentours grâce à une application proposant un système d'échange simple associé à la géolocalisation. Le Département du Rhône s'appuie donc sur ce dispositif pour essayer une offre d'aide alimentaire en produits de qualité sur les secteurs géographiques sur lesquels des besoins ont été identifiés. Ce dispositif contribue également à la création de lien social.



Adresses mail de contact :

- Isabelle BROUILLET, [isabelle-brouillet@orange.fr](mailto:isabelle-brouillet@orange.fr)
- Daniel PETITJEAN – [contacter\\_pat@ouestlyonnais.fr](mailto:contacter_pat@ouestlyonnais.fr)
- Stéphanie PASCAL, [contact@aliceaupays.fr](mailto:contact@aliceaupays.fr)
- Isabelle SEIGLE-FERRAND, [isabelle.seigle-ferrand@mairie-grezieulavarenne.fr](mailto:isabelle.seigle-ferrand@mairie-grezieulavarenne.fr)
- Catherine GIRARD, [catherine.girard@rhone.fr](mailto:catherine.girard@rhone.fr)

### **3) POSITIONNEMENT DES ACTEURS DU TERRITOIRE AUTOUR DES FICHES-PROJET DU PAT DE L'OUEST LYONNAIS**

Les participants ont ensuite été invités, lors d'une déambulation accompagnée, à prendre connaissance, s'approprier et apporter des remarques les 39 fiches projets issues du cadre stratégique du PAT de l'Ouest Lyonnais (Axe A à D).

Ensuite, il leur a été demandé de positionner leur structure selon plusieurs postures :



L'EUROPE S'ENGAGE  
en région  
Auvergne-Rhône-Alpes  
avec le FEADER



- Je souhaite être informé de l'avancement de l'action
- Je souhaite contribuer, être partenaire de l'action
- Je souhaite être porteur de projet, coordonner le déroulement de l'action avec les partenaires
- Aucun des trois choix précédents.

### 3) ET APRES...

La dernière séquence de la soirée a permis de présenter l'axe E, axe transversal du cadre stratégique du PAT de l'Ouest Lyonnais, intitulé « **Animer et mettre en œuvre le projet alimentaire territorial de l'Ouest Lyonnais, en impliquant l'ensemble des acteurs du système alimentaire** » et de proposer une organisation pour la future gouvernance du PAT (cf support de présentation, slide 30).

Afin de donner corps à la dynamique collective initiée pour l'élaboration du Projet Alimentaire Territorial de l'Ouest Lyonnais, Florent CHIRAT propose de réfléchir autour d'une charte de partenariat, à co-construire, qui affirmera l'engagement réciproque des acteurs autour des objectifs du PAT de l'Ouest Lyonnais et des actions associées.

Les participants ont ensuite été invités à échanger, par petits groupes, autour de la question : « *De quoi auriez-vous besoin pour vous investir dans le PAT de l'Ouest Lyonnais ?* ». Ces contributions devraient ainsi permettre d'identifier et de lever les freins pour mettre en œuvre le PAT de l'Ouest Lyonnais.

#### Communication des informations



#### Opérationnalité du PAT



miro



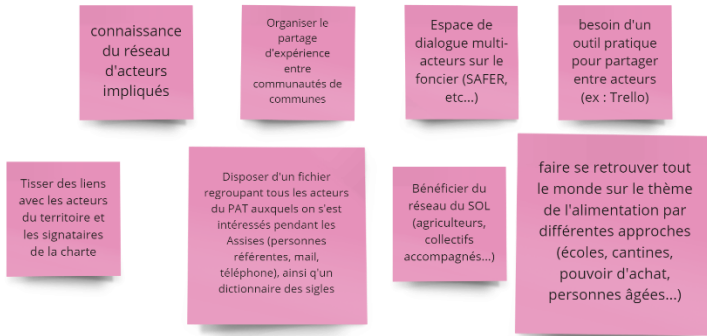
L'EUROPE S'ENGAGE  
en région  
Auvergne-Rhône-Alpes  
avec le FEADER



FONDS EUROPÉEN AGRICOLE  
POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL  
CRÉDIT D'INVESTISSEMENT DANS LES TERRES RURALES



## Interconnaissance et échanges



## Besoins financiers



## Implication du grand public



## Implication et coopération entre acteurs



## Temps et implication des acteurs



## CONCLUSION ET VERRE DE L'AMITIE

La soirée s'est conclue par une présentation des prochaines étapes du PAT de l'Ouest Lyonnais à horizon 2023-2024, et quelques mots de remerciements énoncés par Florent CHIRAT, Vice-président en charge de l'agriculture, la forêt et l'alimentation au Syndicat de l'Ouest Lyonnais.

Les participants ont ensuite pu poursuivre les échanges autour d'un moment convivial mettant à l'honneur les produits du territoire.



## LISTE DES PARTICIPANTS

NOM Prénom	Structure
AUDIBERT Domitille	Alice au Pays
BEGUET Bernard	Terre de Liens
BEQUET Karla	CCVL
BOBICHON Jean-Jacques	Mairie de Messimy
BONJOUR Anne-Marie	ARPE
BONNE Marie	Silver Fourchette
BONNET Emmanuelle	Chambre d'agriculture du Rhône
BONNET Raphaël	Syndicat de l'Ouest Lyonnais
BREUZIN Fabien	Mairie de Saint Laurent d'Agny
BROUILLET Isabelle	COPAMO
CALCAGNO Anaïs	Jardins d'Avenir
CHARME Gaëlle	Syndicat de l'Ouest Lyonnais
CHAZOTTES Anasthasia	Mairie de Chaponost
CHEVASSUS Geneviève	Réseau AMAP AURA
CHIRAT Florent	SOL et CCPA
CHIZAT Alain	Collectif QUICURY
CIBIEL Agnès	Mairie de Lentilly
CLOP Elyane	Commune de Vourles
COMBE Véronique	UT Vallons du Lyonnais FDSEA
COMBET Damien	Mairie de Chaponost et CCVG
CRINI Camille	Association Légum'au Logis
CROZET Jérôme	CCVG et Mairie de Chaponost
DEHAN Alice	Banque alimentaire du Rhône
DELORME Julie	Syndicat de l'Ouest Lyonnais
DEMAREST Luc	Ferme du Bois Gonnay
DI FONZO Léa	CC Saône-Beaujolais
DOMINIQUE Éric	Chambre d'agriculture du Rhône
DUCREST Pierre-Yves	Conseil municipal Saint Laurent d'Agny
DUPONT Aline	Terre de Liens
ERMEL Yoann	Conseil de développement des Monts du lyonnais
FAYET Loïc	Mouvement des Cuisines Nourricières
FESSY Hubert	Terre de Liens
FLAMMIER Stéphane	SERAIL / ASTREDHOR AuRA
FORNITO Victor	Solidarité, Ecologie, Citoyenneté dans l'Ouest Lyonnais
FOURDIN Fabrice	Mairie d'Yzeron
FRANCE Valérie	La Pépète Verte
FRANCOIS Brigitte	Pour Une Alimentation Solidaire
GALLEY Philippe	C5S pour une Alimentation Durable
GARCIA Camille	Syndicat de rivières Brévenne Turdine
GIRARD Catherine	Conseil Départemental du Rhône
GIRAUD-SAUVEUR Marie-Laure	Commune de Thurins
GOUDARD Alexandra	Mairie de Lentilly
HERRGOTT Katia	CCVG
HERVE Matthieu	SAGYRC
JACOB Bernard	Terre de Liens - Groupe Lyonnais



JASSERAND Michel	Comité transmission ADDEAR du Rhône
JAUNEAU Jean-Claude	CCVL
JEUNET Antoine	Semons l'Avenir
JOURDAIN Christelle	Conseil Local de Développement
LABY Véronique	UT coteaux sud FDSEA
LECOINTRE Bénédicte	SOL
LE GUILLOU Anne	TERO et Solstice
LENNE Gérard	Ferme du Bois Gonnay et Terre de Liens
LHOMME Robert	Collectif QUICURY
LIEVAUX Claire	Jardin d'Avenir
MARTIN Christophe	Génération Future Oullins
MATHIEU Claire	Mairie de Chaponost
METAY Valérie	Syndicat de l'Ouest Lyonnais
MOREL Albane	CC Saône-Beaujolais
MÜHLBERGER Sarah	Métropole du Grand Lyon
MOUREAU Julien	Chambre d'Agriculture du Rhône
MURE Germaine	Conseil Local de Développement de l'Ouest Lyonnais
NOGUES Helene	Mairie de Lentilly
PAILLET Jérôme	Syndicat Mixte de l'Ouest Lyonnais
PASCAL Stéphanie	Alice au Pays
PERREL Marc	Les Potagers du Garon
PETITJEAN Daniel	CUMA de Pollionnay
PILLARD François	Graines de Possibles
POILANE Paulette	Mairie de Saint Laurent d'Agnay
POLICANTE Raymond	Conseil Local de Développement
ROGEL Magali	Mairie de Lentilly
RUFETE Monique	Conseil Local de Développement de l'Ouest Lyonnais
RUSCIO Lara	Mairie de Lentilly
SABY Julie	Syndicat de l'Ouest Lyonnais
SALLIOT Corinne	SAFER AURA
SCHMUTZ-POUSSINEAU Anne-Marie	TERO
SCHNEIDER Corinne	COPAMO
SEIGLE-FERRAND Isabelle	Commune de Grézieu la Varenne
SINIKELY Brenda	Secours Catholique
SUBRIN François	Collectif paysan du Val de Turdine
SUZANNE Colette	Conseil Local de Développement des Monts du Lyonnais & Ruche de l'écologie
THIVARD Nicole	Mairie de Savigny

## ANNEXE

Le support de présentation projeté pendant les Assises se trouve dans le mail accompagnant l'envoi de la synthèse.





# 2<sup>èmes</sup> Assises de l'alimentation de l'Ouest Lyonnais

*Lundi 27 Mars 2023*

*Accompagné par la coopérative*





commune de  
**n** Chaponost



**Accueil**

**Damien COMBET,  
Maire de Chaponost**



# Introduction

Par Florent CHIRAT,

Vice-président en charge de l'agriculture, la forêt et l'alimentation au Syndicat de l'Ouest Lyonnais



- 4 communautés de communes
- 41 communes
- 125 000 habitants
- 480 km<sup>2</sup>



# Rappel sur le Projet Alimentaire Territorial

- À l'initiative de l'Etat, d'associations, de collectivités territoriales, d'acteurs du territoire.
- **Concertation** avec tous les acteurs du territoire.
- L'enjeu alimentaire gagne de l'importance : **demandes d'aide alimentaire en forte hausse, scénario Afterres 2050** qui préconise des **changements radicaux dans nos assiettes, ...**



## Les enjeux des PAT :

- Action dans tous les domaines : production, consommation, approvisionnement de la restauration collective, santé, précarité, gaspillage...
- **Connecter production et consommation locales,** et favoriser la transition alimentaire.
- **Préserver les terres agricoles,** permettre **l'accès à tous à une alimentation saine et durable.**
- Répondre aux exigences de la loi EGalim.

# L'élaboration du PAT de l'Ouest Lyonnais

Mars à mai  
2022

## ENRICHISSEMENT DU DIAGNOSTIC ET IDENTIFICATION DES ENJEUX

- Atelier de diagnostic partagé
- *COSPAT n°1*

Juin à  
octobre  
2022

## DÉFINITION DE LA VISION PARTAGÉE

- *1<sup>ères</sup> Assises de l'alimentation n°1*
- Validation de la vision stratégique et des enjeux du territoire
- *COSPAT n°2*

Octobre à  
décembre  
2022

## ELABORATION DU PLAN D' ACTIONS

- Ateliers thématiques pour la déclinaison du plan d'action
- Priorisation des actions SOL et Communautés de Communes
- Echanges autour de la gouvernance du PAT de l'Ouest Lyonnais
- *COSPAT n°3*

Début  
2023

## PARTAGE DU PROJET STRATÉGIQUE ET DE SON PLAN D' ACTION

- Validation du cadre stratégique du PAT de l'Ouest Lyonnais par le comité syndical du SOL
- Evaluation et communication
- *2<sup>èmes</sup> Assises de l'alimentation*

Une dizaine de réunions  
organisées qui ont  
rassemblé près de 240  
participants

Accompagnement  
par la coopérative



# Le déroulement de la soirée

- Introduction

Rappel de l'année écoulée

- Présentation du cadre stratégique du PAT et illustrations de la feuille de route

Tables rondes

- Prise de connaissance des actions et positionnement de principe de vos structures

Déambulation sur les axes

- Et la suite

Echanges sur une ébauche de charte de partenariat

- Conclusion

Verre de l'amitié



# Les objectifs des 2<sup>èmes</sup> assises de l'alimentation



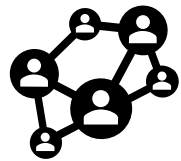
Lancer officiellement la mise en œuvre du PAT



Partager le cadre stratégique et la feuille de route



Favoriser l'engagement des acteurs et partenaires sur les actions



Poursuivre la dynamique collective de synergies entre acteurs et d'engagement autour du PAT

# Les règles de fonctionnement, rappel

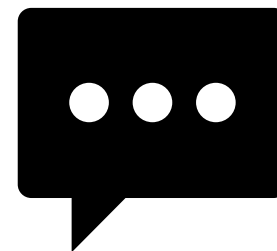
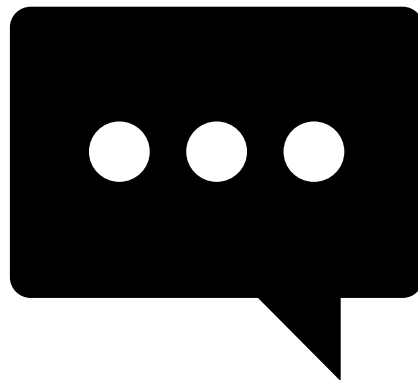
## Les Assises de l'Alimentation, une instance :

- **transversale** : diversité des membres
- **d'échange, d'expression** : écouter tous les points de vue, se placer dans une dynamique de co-construction
- **pérenne, évolutive** (membres et fonctionnement) : contribuer à une amélioration continue
- **consultative** : tendre vers une vision partagée
- **de mise en synergie** : adopter une posture de coopération entre acteurs et d'articulation entre territoires





# Interconnaissance et clarification



# Le cadre stratégique 2022/2030 du PAT de l'Ouest Lyonnais



# Les 5 axes stratégiques du PAT de l'Ouest Lyonnais



Favoriser le renouvellement et la transmission d'exploitations agricoles diversifiées en mobilisant le foncier agricole



Soutenir le développement d'une agriculture diversifiée, durable et résiliente répondant aux enjeux de la transition climatique et alimentaire de l'Ouest Lyonnais



Structurer des filières agricoles et alimentaire de proximité, durables et attractives



Sensibiliser les habitants et acteurs du système alimentaire local et permettre un accès digne à une alimentation choisie et de qualité pour tous



Animer et mettre en oeuvre le Projet Alimentaire Territorial de l'Ouest Lyonnais, en impliquant l'ensemble des acteurs du système alimentaire

**5 AXES STRATÉGIQUES**  
**16 objectifs opérationnels**  
*47 actions*



# Les axes A et B du PAT de l'Ouest Lyonnais

**A- Favoriser le renouvellement et la transmission d'exploitations agricoles diversifiées en mobilisant le foncier agricole**

A1. Accompagner le renouvellement et la diversité des exploitations agricoles et mettre en place des réseaux locaux favorisant la circulation de l'information

A2. Préserver l'usage du foncier agricole en déclinant une stratégie foncière et des outils adaptés

**B- Soutenir le développement d'une agriculture diversifiée, durable et résiliente répondant aux enjeux de la transition climatique et alimentaire de l'Ouest Lyonnais**

B1- Favoriser une dynamique collective intégrant les enjeux alimentaires de l'Ouest Lyonnais

B2. Réussir la transition agroécologique de l'agriculture de l'Ouest Lyonnais

B3. Pérenniser des systèmes de productions durables préservant les ressources du territoire

# Illustration des axes stratégiques par des expériences

- **Témoignage Axe A :**

Isabelle BROUILLET,

Vice-Présidente de la COPAMO en charge de l'agriculture,  
présentation de la stratégie foncière et d'installation

- **Témoignage Axe B :**

Daniel PETITJEAN,

Trésorier de la CUMA de Pollionnay,  
présentation d'un projet de bâtiment de séchage

# Illustration des axes stratégiques par des expériences

Témoignage Axe A :

**Isabelle BROUILLET,**

*Vice-Présidente de la COPAMO en charge de l'agriculture*

Présentation des commissions agricoles communales



# Illustration des axes stratégiques par des expériences

Témoignage Axe B :

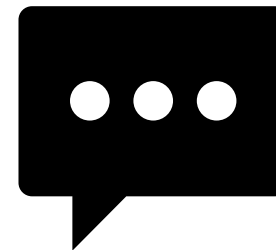
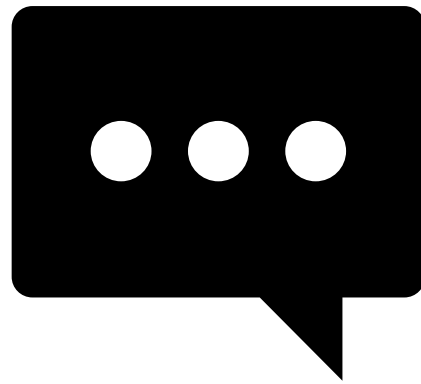
**Daniel PETITJEAN,**

*Trésorier de la CUMA de Pollionnay,*

Présentation du bâtiment collectif de séchage en grange



# Questions de clarification





# Les axes C et D du PAT de l'Ouest Lyonnais

**C- Structurer des filières agricoles et alimentaires de proximité, durables et attractives**

- C1. Développer des dynamiques collectives pourvoyeuses de main d'œuvre et accompagner l'emploi
- C2. Développer des filières équitables, pérennes et diversifiées sur l'Ouest Lyonnais, en lien avec les territoires voisins
- C3. Rendre les filières plus résilientes face aux aléas et aux ressources contraintes
- C4. Sécuriser un approvisionnement de qualité et durable de la restauration collective par les filières agricoles et alimentaires de proximité

**D- Sensibiliser les habitants et acteurs au système alimentaire local et permettre un accès digne à une alimentation choisie et de qualité pour tous**

- D1. Sensibiliser, informer les citoyens et les consommateurs aux enjeux agricoles, alimentaires et climatiques et favoriser l'expérimentation
- D2. Permettre l'accès digne à une alimentation choisie et de qualité pour tous les habitants et favoriser son accessibilité physique
- D3. Lutter contre le gaspillage alimentaire
- D4. Promouvoir et valoriser les productions agricoles et savoir-faire du territoire

# Illustration des axes stratégiques par des expériences

- **Témoignage Axe C :**

Stéphanie PASCAL,  
chefe d'entreprise Alice Au Pays

- **Témoignage Axe C :**

Isabelle SEIGLE-FERRAND,  
adjointe à la Mairie de Grézieu-la -Varenne,  
approvisionnement local du restaurant scolaire

- **Témoignage Axe D :**

Catherine GIRARD,  
Directrice Territoriale des Solidarités T4 au Département du Rhône,  
dispositif Proxidon



# Appros Circuit court et bio



# Offre Artisanale et de Saison Valorisation des producteurs



# Vente indirecte et directe Lyon et environs

Des partenaires « locaux », des emplois indirects ESS



10 collaborateurs Cuisine et polyvalence





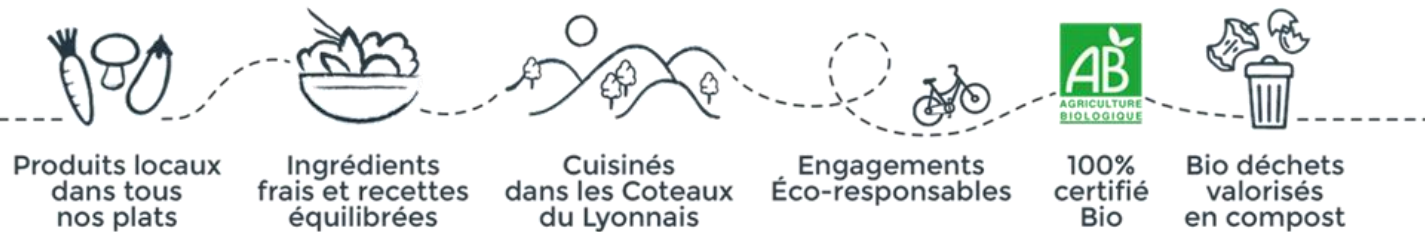
# Priorités Alice

« Nos clients n’achètent pas ce que nous faisons, mais POURQUOI nous le faisons » (Simon SINEK)

- 1) Être une entreprise où il fait « bon travailler »
- 2) Être une entreprise pérenne (*sans aides*) tout en restant une TPE
- 3) Être une entreprise qui porte un projet cohérent au-delà de l’offre qu’elle propose
- 4) Être une entreprise ouverte sur l’extérieure, avec un impact positif sur la planète mais aussi sur notre société (création de liens)



*Alice au Pays recherche de nouveaux locaux pour aller plus loin... Tout en restant sur son territoire!*



• Témoignage Axe C :  
**Stéphanie PASCAL,**  
 cheffe d'entreprise Alice Au Pays



# Illustration des axes stratégiques par des expériences

- Témoignage Axe C :

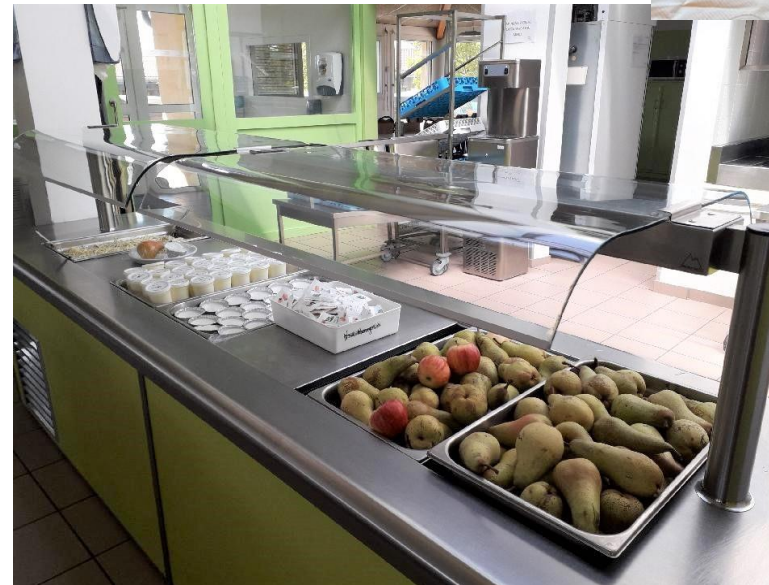
**Isabelle SEIGLE-FERRAND,**  
*adjointe déléguée aux finances à la vie  
économique et à l'alimentation  
Mairie de Grézieu la Varenne,*  
Approvisionnement local du  
restaurant scolaire



  
Grézieu  
la Varenne

Promouvoir l'alimentation de  
proximité et Développer les circuits  
courts

Projet 1  
Augmenter la part  
d'approvisionnement local au  
restaurant scolaire



# Illustration des axes stratégiques par des expériences



## Une plateforme #antigaspi et #solidaire

ProxiDon est une **plateforme numérique** permettant aux associations d'aide alimentaire de collecter les surplus et invendus encore consommables des donateurs situés aux alentours.

- Témoignage Axe D :  
**Catherine GIRARD**,  
*Directrice Territoriale des Solidarités T4 au Département du Rhône,*  
Présentation  
dispositif Proxidon





# Illustration des axes stratégiques par des expériences



## Une plateforme #antigaspi et #solidaire

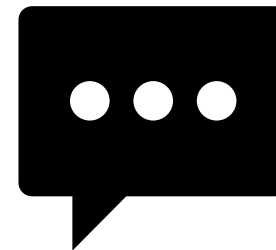
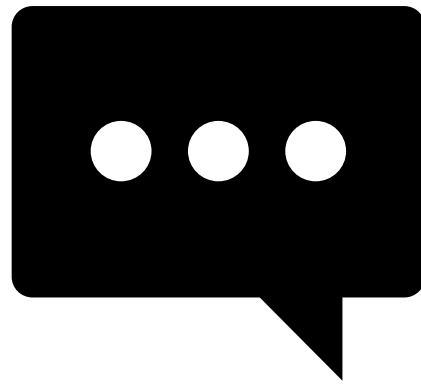
ProxiDon est une **plateforme numérique** permettant aux associations d'aide alimentaire de collecter les surplus et invendus encore consommables des donateurs situés aux alentours.

- Témoignage Axe D :  
**Catherine GIRARD**,  
*Directrice Territoriale des Solidarités T4 au Département du Rhône*,  
Présentation  
dispositif Proxidon





# Echanges : clarifications, compléments...



# Feuille de route et positionnement de principe



# Positionnement de principe sur les actions du PAT de l'Ouest Lyonnais

1. Pour chaque axe, les fiches projets sont affichées : vous pouvez en prendre connaissance, apporter des remarques...
2. Pour chaque fiche-projet, vous indiquez comment vous (= *votre structure*) souhaitez-vous engager ?

➔ par le formulaire en ligne ou sur papier libre



✓ Je souhaite être **informé** de l'avancement de l'action

✓ Je souhaite **contribuer**, être partenaire de l'action

*Les partenaires contribuent à l'atteinte des objectifs de l'action (technique, financier)*

✓ Je souhaite être **porteur** de projet, coordonner le déroulement de l'action avec les partenaires

*Le porteur de projet ou pilote de l'action est garant de l'atteinte des objectifs de l'action. Il anime et met en relation les différents partenaires. Il n'est pas forcément le financeur de l'action mais il prend la responsabilité de l'action, engage les dépenses et va chercher les financements*

# Et après...

**Axe E : Animer et mettre en œuvre le projet alimentaire territorial de l'Ouest Lyonnais, en impliquant l'ensemble des acteurs du système alimentaire**



# L'axe E du PAT de l'Ouest Lyonnais

**E- Animer et mettre en œuvre le projet alimentaire territorial de l'Ouest Lyonnais, en impliquant l'ensemble des acteurs du système alimentaire**

- E1. Piloter et coordonner la mise en œuvre du Projet Alimentaire Territorial de l'Ouest Lyonnais
- E2. Favoriser l'appropriation des enjeux du système alimentaire de l'Ouest Lyonnais et la mise en réseau des acteurs
- E3. Développer des coopérations infra et supra territoriales pour construire un système alimentaire territorialisé et durable

# Et après...

\* Collège / types d'acteurs représentés :

- Collectivités (dont élus référents)
- Acteurs socio-économiques
- Agriculteurs
- Partenaires institutionnels
- Partenaires non-institutionnels
- Société civile : associations, citoyens

## Une instance consultative d'échanges et de suivi du PAT

*Présentation d'un bilan annuel des avancées, débat autour de sujets d'actualités, échanges et interconnaissance*

(= Assises de l'Alimentation)

## Une instance consultative multi-acteurs\* d'animation et de suivi des actions

(= Comité de Suivi du PAT - COSPAT)

Il se décline en groupes "actions"

Suivi, animation &  
coordination  
mis en œuvre par  
le SOL

← Groupes "actions" à géométrie variable en fonction des besoins

## Une instance décisionnelle

*Priorité des actions, réorientation, financements, coordination aux différentes échelles...*

(= Conférence des VP  
/ Comité syndical du SOL)

Événements **de sensibilisation**  
auprès du **grand public**

# Pourquoi une charte de partenariat ?

## OBJECTIF DE LA CHARTE :

Définir le cadre général de collaboration du SOL et de ses partenaires afin de travailler ensemble à la mise en œuvre du PAT de l'Ouest Lyonnais

- Pour que l'esprit du PAT et de son cadre stratégique soit préservé au fil du temps, que la feuille de route conserve sa cohérence et sa transversalité, que les objectifs soient atteints collectivement, et dans une bonne articulation sur le territoire et avec les territoires voisins.
- Pour que les actions portées par les partenaires du SOL puissent bénéficier des outils mutualisés développés pour le PAT afin d'augmenter leur visibilité, de mutualiser les moyens



# Les grandes lignes d'une charte de partenariat

## *à construire ensemble*

### Chapitre 1 / Les objectifs communs

- Les enjeux du territoire
- Le cadre stratégique du PAT

### Chapitre 2 / Les principes de l'engagement réciproque

- **Le SOL**, en lien étroit avec les 4 CC, est pilote du PAT de l'Ouest Lyonnais :
  - Il mobilise les partenaires, impulse des actions pour atteindre les objectifs du PAT
  - Il anime les instances de gouvernance et coordonne le réseau des acteurs (en lien avec les échelons infra/supras)
  - Il valorise les actions du PAT et coordonne la communication
  - Il participe à la recherche des financements
  - Il coordonne le suivi et l'évaluation de la feuille de route et veille à sa cohérence
- **Les partenaires signataires** sont les membres du COSPAT et d'autres partenaires
  - Ils conduisent les actions dans l'esprit du PAT et du cadre stratégique, en tissant des partenariats
  - Ils sont relais de la communication / ambassadeurs du PAT auprès des usagers et citoyens
  - Ils participent aux rencontres / formations, prennent part au réseau
  - Ils informent le SOL des actions qu'ils mènent ou dont ils ont connaissance
  - Ils contribuent au suivi et à l'évaluation des actions.





# Echanges : de quoi vous auriez besoin pour vous investir dans le PAT de l'Ouest Lyonnais ?



*Par groupe de 3,  
avec vos voisins proches,  
notez les quelques idées  
principales sur les feuilles  
distribuées*

# Les prochaines étapes...

Avril à  
Juillet 2023

- Mise en œuvre de la stratégie de communication avec la conception de supports
- Rencontres avec les acteurs de l'alimentation du territoire pour consolidation des fiches-actions
- COSPAT n°4

A partir de  
Mai 2023

- **Lancement des nouvelles actions du PAT de l'Ouest Lyonnais :**  
*Ateliers inter-générationnels, Formation pour le personnel en restauration collective, Etude ateliers de transformation*

2024

- **Organisation des Assises de l'alimentation de l'Ouest Lyonnais n°3**
- **Poursuite des actions du PAT**



# Conclusion

**Florent CHIRAT,**

Vice-président en charge de l'agriculture, la forêt  
et l'alimentation au Syndicat de l'Ouest Lyonnais



# Pot de l'amitié

